



HAL
open science

Audition à l'Assemblée Nationale dans le cadre de la loi "Égalité et Citoyenneté", votée le 27 janvier 2017

Yves Raibaud

► To cite this version:

Yves Raibaud. Audition à l'Assemblée Nationale dans le cadre de la loi "Égalité et Citoyenneté", votée le 27 janvier 2017. [Rapport de recherche] Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes Mercredi 11 mai 2016 Séance de 13 heures 30 Compte rendu n° 22 Présidence de Mme Catherine Coutelle, Assemblée Nationale. 2017, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-delf/15-16/c1516022.asp>. hal-01560984

HAL Id: hal-01560984

<https://hal.science/hal-01560984>

Submitted on 12 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mercredi 11 mai 2016

Yves Raibaud, géographe, Université Bordeaux Montaigne, UMR Passages ; membre du HCEFH

1. Présentation de mes recherches

J'ai commencé mes travaux de recherche sur le genre assez tard, après une vie professionnelle dans les métiers de la culture, de la formation et de l'emploi en milieu rural. Mes premiers travaux portaient sur les équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes. Je me suis intéressé dans les années 2000 aux lieux de répétitions des musiques amplifiées (rock, rap, techno, reggae), puis par extension aux cultures urbaines (graff, hip hop mais aussi sports urbains tel que skateboard et Bmx).

Il m'est apparu assez rapidement que ces cultures dont on disait qu'elles étaient l'expression des jeunes et des quartiers fragiles étaient surtout déterminées par le sexe de leurs pratiquants, plus de 90 % de garçons. Des études monographiques sur des lieux de répétitions réalisées entre 2001 et 2005, portant sur les modes de vie des jeunes musiciens, sur les textes de leur chanson, sur l'organisation de leurs activités musicales (enregistrement, concerts) m'ont amené à chercher de nouveaux outils d'analyse dans la littérature anglophone: *men studies* ou *masculinities*.

Le modèle de la «maison des hommes» convient assez bien pour caractériser ces lieux de production d'identité masculine, dont la culture commune est souvent teintée de sexisme et d'homophobie. L'agressivité, la compétition, la loyauté au groupe et à son leader, le refoulement de l'intime, l'utilisation du nous plutôt que du je y apparaissent comme des qualités, essentielles pour être accepté par le groupe et réussir dans des projets collectifs et individuels.

J'ai prolongé ce travail en étudiant les skateparks et les citystades. Ces équipements sportifs d'accès libre mis à disposition des jeunes (en réalité des jeunes garçons) ont pour but avoué de canaliser la violence des jeunes dans des activités positives. Il me semble qu'ils fonctionnent au contraire comme des « écoles de garçons », produisant l'agressivité et la violence qu'ils sont censés combattre.

En 2009, j'ai obtenu un financement de recherche plus conséquent du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil Général de la Gironde et de trois mairies de la périphérie bordelaise pour mener une large enquête sur les inégalités filles garçons dans les loisirs. C'est dans ce contexte que j'ai encadré la thèse d'Edith Maruejols, dont vous connaissez les travaux sur les loisirs des jeunes. Suite à ce travail, la Communauté Urbaine de Bordeaux dirigée à l'époque par Vincent Feltesse m'a demandé de concevoir une étude sur les inégalités femmes hommes dans l'espace public, étude réalisée avec l'ethnourbaniste Marie-Christine Bernard-Hohm et publiée sous le nom «l'usage de la ville par le genre» (Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine). J'ai également dirigé des travaux d'étudiantes et d'étudiants (masters, thèses) sur le vélo, la marche à pied, le harcèlement de rue, les mobilités des femmes victimes de violence, en essayant à chaque fois de relier ces problématiques entre elles pour comprendre la logique systémique qui continue de séparer les femmes et les hommes dans la ville: un espace public favorables aux hommes, les femmes étant assignées aux espaces privés.

Pour comprendre les mécanismes de reproduction de cette ville inégalitaire, j'ai effectué en 2012 une recherche sur une opération de participation sur les mobilités urbaines nommée « le Grenelle des mobilités » ; six mois pendant lesquels j'ai compté les femmes et les hommes dans la salle et à la tribune, j'ai noté et chronométré leurs temps de paroles respectifs ainsi que les thématiques abordées par les unes et les autres et la manière dont elles étaient perçues. Tous ces travaux sont à présent publiés et résumés dans un petit livre appelé « La ville faite par et pour les hommes », une commande du laboratoire de l'égalité et de sa collection « Egale à égal ».

2. Principales conclusions de ces recherches

a. Concernant les espaces publics destinés aux loisirs des jeunes, je m'en tiendrai aux conclusions de la thèse d'Edith Maruejols, confirmés par les travaux de Magalie Bacou à Toulouse et ceux réalisés depuis dans d'autres villes.

- 75 % des budgets publics destinés aux loisirs des jeunes profitent aux garçons, toutes activités confondues (de la danse au foot, en passant par la médiathèques, les centres de loisirs et les séjours de vacances, les écoles de musique).
- A partir de la 6^e les filles décrochent des activités de loisirs organisés, tandis que se met en place une offre spécifique destinée au garçons (skateparks, citystades, musiques actuelles). Les loisirs non mixtes féminins sont moins subventionnés que ceux des garçons à qui l'on attribue des équipements plus importants et plus chers (stades, salles de musiques actuelles).
- Ce décrochage des filles (on leur en attribue parfois la responsabilité, alors que tous les entretiens menés avec elles nous disent le contraire) a des conséquences sur leur pratique de la ville : tandis que l'on confirme les garçons dans leur vocation à jouer et à occuper l'espace (y compris l'espace sonore - musique forte - ou visuel -tagg et graffs), la pression sociale amène une grande majorité des filles à se retirer de ces espaces.
- Ainsi dès l'adolescence les rôles de genre sont définis dans l'espace public. La sociologue Isabelle Clair la résume à deux injonctions, sur le registre de la réputation: pour une fille «*ne pas être une pute* », pour un garçon «*ne pas être un pédé* ». Les dispositifs publics de loisirs des jeunes ne font malheureusement que suivre cette loi d'airain, souvent en l'absence de conscience des enjeux de l'égalité chez les élu.e.s locales.aux et de formation chez les animatrices et les animateurs.

Nous pensons que ce formatage des identités sexuées détermine une lutte des places et des mobilités dont les hommes sont, dès leur plus jeune âge, les bénéficiaires. Edith Maruejols et d'autres chercheuses ont montré le rôle central du terrain de foot (matérialisé ou non) au centre de la cour de récréation : occupé de façon permanente par des groupes de garçons, il configure une centralité masculine et une périphérie féminine, la même que l'on observera plus tard sur des lieux de ville tels que places et placettes, cours d'immeuble etc. Le sociologue du sport Philippe Liotard révèle à quel point ces pratiques spatiales et d'autres sont incorporées : dès leur plus jeune âge, par exemple, les garçons apprennent à percuter, les filles à éviter, ce dont beaucoup d'entre vous ont pu faire l'expérience quotidienne, sur les trottoirs de ville, dans les couloirs du métro ou à la piscine.

b. Dans l'étude «l'usage de la ville par le genre» nous retrouvons ces constantes des spatialités féminines et masculines, mais aussi les mécanismes qui tendent à les prolonger.

- Le travail de recherche que nous avons mené sur les garçons avec Sylvie Ayral analyse comment les insultes, les blagues, le harcèlement, les violences morales ou physiques observées à l'école, dans les loisirs et plus tard dans la ville ou au travail ont une fonction systémique de ségrégation et de hiérarchisation des sexes au profit des hommes hétérosexuels dominants.
- Ce mode d'intimidation qu'on se refuse souvent à identifier globalement comme une violence sexuelle (réservant cette appellation aux seuls viols et agressions sexuelles) prescrit les mobilités et les places des femmes dans la ville telles que nous les avons observées. Dans nos études nous observons que les femmes ont moins d'emprise spatiale sur la ville que les hommes, qu'elles calculent leurs déplacements en fonction du lieu et de l'heure. Elles se déplacent d'un point à un autre ni trop vite pour ne pas montrer qu'elles ont peur, ni trop lentement pour ne pas faire croire qu'elles cherchent. Elles évitent de stationner, montrent qu'elles sont occupées etc. Les travaux réalisés par la méthode des groupes focus menés par Marie-Christine Bernard-Hohm ou la sociologue Laetitia Franquet le confirment. Il me faut souvent préciser que ceci n'est pas une opinion de notre part, mais le résultat de nombreuses enquêtes étonnamment semblables dans leur résultats avec d'autres réalisées au Canada, en Belgique ou en Algérie (travaux de l'architecte Nadia Redjel). La ville ludique, récréative, celle où l'on peut flâner, rêver à la terrasse d'un café, jouer aux boules ou au ballon apparaît bien, en filigrane, comme une ville faite pour les hommes.

c. Dans une étude sur la participation des citoyens au projet urbain (le Grenelle des mobilités) nous observons comment se reproduit cette ville «faite par et pour les hommes»: architectes, urbanistes, aménageurs, élus, ce sont eux qui proposent des innovations qu'ils appellent «ville durable», «ville inclusive», «slow city», «smart city» (ville intelligente)». Les travaux de sociologie et d'anthropologie réalisés sur l'entre soi masculin des congrès d'urbanisme ou les opérations de participation montrent comment les questions qui portent sur le sentiment d'insécurité des femmes, sur les enfants, les personnes âgées ou handicapées sont éludées ou traitées sur le mode de l'innovation technologique.

3. Préconisations

a. Dans votre commande pour cette audition, vous me demandez de faire l'état des «bonnes pratiques». Cette question me concerne en tant que membre du Haut Conseil à l'Egalité entre les Femmes et les Hommes (HCFEH) mais aussi en tant que vice-président du Conseil de Développement Durable de Bordeaux Métropole (C2D), avec lequel nous avons réalisé une démarche de participation citoyenne appelée « Genre et ville » dont vous pouvez trouver le résultat en ligne. Ces bonnes pratiques sont répertoriées dans un rapport parlementaire (rapport de juillet 2013 remis par le député Vincent Feltesse à la Ministre des Droits des Femmes (Najat Vallaud Belkacem) sur l'égalité entre les femmes et les hommes sur les territoires, dans une saisine de la Ministre des Droits des Femmes au HCFEH en juin 2014 (rapport EGALiTER, juin 2014), dans la charte égalité entre les femmes et les hommes du Conseil des communes et Régions d'Europe, à laquelle ont adhéré 184 collectivités françaises. Vienne en Autriche représente un modèle de cette

mise en œuvre des bonnes pratiques. Tout y est maintenant soumis à une évaluation genrée, au sein d'un bureau dédié au *Gender Mainstreaming* qui a développé cinq principes pour guider l'action publique en matière d'aménagement urbain :

- Un langage « sensible au genre » pour donner la même visibilité aux femmes et aux hommes sur tous les documents écrits et les images, jusque dans les panneaux signalétiques.
- La collecte et l'analyse de données genrées à tous les niveaux, données que toute décision doit prendre en compte.
- Un égal accès à l'utilisation des services.
- Une importance égale des femmes et des hommes dans la prise de décision, avec une exigence de parité.
- L'égalité de traitement intégrée aux processus de pilotage

b. Certaines villes telles que Rennes, Besançon, Rouen, Paris ont déjà mis en place des politiques publiques favorables à l'égalité. D'autres, chaque année plus nombreuses, emboîtent le pas. Le mouvement associatif n'est pas de reste. Des associations telles que Genre et Ville, Maturescence, Garance (Belgique), et plus récemment Womenability développent une expertise dans la participation des femmes au diagnostic urbain par des marches exploratoires ou sensibles et répondent à des appels d'offre de communes désireuses de s'impliquer davantage sur la thématique « genre et espaces publics ». Dans un autre registre la démarche du *gender budgeting* (calculer la redistribution de l'argent public sur des critères d'égalité entre les femmes et les hommes) donne de bons résultats, comme nous l'avons vu avec le Conseil Départemental de la Gironde sur les politiques jeunesse et la Ville de Bordeaux sur le sport féminin. A Bordeaux, une observation qualitative et quantitative par sexe des équipements publics tels que stades, salles de sport et piscines est en train de produire de bons résultats, grâce à une adjointe au sport très impliquée.

c. Sur le thème genre et espaces publics, ma conviction (étayée par ces recherches) est que le levier du changement consiste à s'attaquer à la violence sexuelle sous toutes ses formes, de la drague lourde et l'insulte jusqu'à l'agression sexuelle et au viol, et de l'école maternelle aux plus hauts niveaux de gouvernance. La France a fait des progrès significatifs dans ce domaine avec la loi de 2012 contre le harcèlement, la loi de 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, la loi d'avril 2016 abolissant le système prostitueur, la loi Villefontaine sur la pédophilie etc. La violence sexuelle – on le sait lors des guerres où elle est utilisée pour terroriser l'ennemi – est le bras armé de la domination masculine; il reste le premier obstacle au changement vers une société d'égalité dont l'une des expressions les plus visibles est l'égalité et la justice dans l'espace public.

La violence sexuelle est un sujet qui effraie au premier abord, mais soulage aussi dès qu'il est traité. Je l'ai vu lorsque nous avons installé en 2013 une cellule de veille contre le harcèlement sexuel à l'université de Bordeaux Montaigne. Nous avons été suivis peu de temps après par les autres universités bordelaises, marquées par des affaires d'agressions sexuelles et de sexisme qui avaient fait la une des journaux. Il a fallu une année entière pour convaincre les présidents (mais aussi les conseils, les syndicats). Ils avaient peur pour la réputation de leur université. Aujourd'hui

elle¹ et ils s'en félicitent tout comme les responsables des universités anglaises, japonaises ou américaines qui ont adopté ce code de bonne conduite. Il en va de même pour les entreprises mandataires de transport qui refusaient d'envisager le harcèlement sexuel (disant que c'est une affaire privée) et maintenant enquêtent à la demande des collectivités mais aussi pour répondre à l'exigence des usagères, plus nombreuses que les hommes dans les transports en commun ((Kéolis, à Tours et Bordeaux).

d. Je plaide parfois dans mes interventions sur le fait que la baisse des tensions liées au climat de violence sexuelle dans une ville est favorable aux bonnes ambiances urbaines, comme le montre le classement de leader de la ville de Vienne en Autriche depuis plusieurs années. On peut aussi insinuer que le contraire (la gestion machiste) est ringarde, démodée, archaïque. Bref, la lutte contre les violences sexuelles ne m'apparaît pas comme un enjeu perdu d'avance mais au contraire comme un sujet qui s'impose au coeur des enjeux politiques les plus contemporains.

4. Le genre comme catégorie d'analyse, au delà des polémiques

a. Vous m'avez posé une question sur le genre. Ce concept a pour nous une utilité: il inclut l'homophobie (lesbo/gay/bi/trans/intersex-phobie) dans les questions d'inégalités et discriminations dans l'espace public (Alessandrin et Raibaud, *Géographie des homophobies*, 2013). Bicatégoriser les humains en une classe d'hommes et une classe de femmes est simplificateur et ne rend pas compte de la multiplicité des rapports sociaux qui se jouent à l'intérieur de chaque catégorie. C'est bien parce qu'il était question d'homosexualité (donc d'homophobie) que la querelle du genre a pris une telle ampleur, notamment au moment de la loi sur le mariage pour tous. Le mot genre, en tant que rapport social de sexe, permet une ouverture conceptuelle facilitée vers d'autres rapports de domination liés à l'orientation/identité sexuelle, mais aussi à l'âge, la couleur de la peau ou l'handicap, vécus comme des différences incorporées, justifiant trop souvent une mise à l'écart ou une infériorisation, la même que celles qui est vécue au quotidien par les femmes. Les études de genre croisent de façon permanente les études postcoloniales, les *racés studies*, les *disabilities* (handicap) etc. Cela nous amène parfois à des positions que certain.e.s trouvent trop nuancées, lorsqu'il s'avère que les discriminations sont croisées et imbriquées les unes dans les autres (dans l'affaire de Cologne par exemple, ou sur la question du voile) et qu'elles méritent des analyses plus complexes qu'une simple position de principe sur l'égalité entre les femmes et les hommes. De façon très majoritaire dans l'université française, le genre n'annule pas les études féministes mais les accompagnent et les prolongent.

b. Pour beaucoup de chercheuses et chercheurs en sciences sociales qui s'intéressent aux questions de discriminations, de racisme, aux inégalités et à la vulnérabilité dans la ville, le genre est associé au *care* comme enjeu éthique et politique. Prendre soin des humains dans la ville, c'est aussi reconnaître le travail invisible des femmes (qu'elles remplissent cette fonction de façon gratuite ou rémunérée) et permettre aux hommes d'imaginer une inversion du *care* (des hommes qui mettent le soin, l'affection, la sollicitude au centre de leur vie ou de leurs engagement politiques). Cette inversion du *care* est peut-être plus facile imaginer qu'une inversion du genre (des sexes) qui tétanise un grand nombre d'hommes, élevés dans la crainte d'être pris pour ce qu'ils ne sont pas. Une politique du *care* dans la ville rejoint les approches développées de longue date par

1 Hélène Velasco-Graciet, présidente de l'Université Bordeaux Montaigne, élue en mars 2016. Seules 8% des universités françaises sont présidées par une femme.

l'écoféminisme, qui trouve aujourd'hui un certain écho à la faveur des changements climatiques. Les plus radicales des écoféministes, en montrant que l'exploitation des ressources de la planète et des espèces animales est de même nature que l'infériorisation des femmes comme esclaves domestiques ou esclaves sexuelles, émettent le soupçon que la construction de la ville, même durable, par les hommes ne peut pas produire une ville égalitaire, inclusive, écologique. La participation des femmes à la vie publique est donc une impérieuse nécessité, y compris pour les enjeux écologiques de demain.

Ayral Sylvie et Raibaud Yves, (2014), (dir.), *Pour en finir avec la fabrique des garçons*, Vol 1 et 2, MSHA, Pessac.

Alessandrin Arnaud., Raibaud Yves (2013), *Géographie des homophobies*, Armand Colin, 2013.

Bernard-Hohm Marie.-Christine, Raibaud Yves, (2012), Les espaces publics bordelais à l'épreuve du genre in *Revue Métropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/Les-espaces-publics-bordelais-a-l.html>

Maruejols Edith, (2014), Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes, dir. G. Di Méo et Y. Raibaud, thèse de doctorat, novembre 2014, Université Bordeaux Montaigne.

Raibaud Y., (2015) Sans égalité, pas de ville durable, *La Revue du projet*, n°52, décembre 2015, p. 40 et 41

Raibaud Y., *La ville faite par et pour les hommes*, Belin, 2015.